

Blegny, le 13 mars 2020

## **Avis aux commerçants**

### **Coronavirus : phase 2 maintenue, passage en phase fédérale et mesures additionnelles.**

Madame,  
Monsieur,

Conformément aux directives du Gouvernement fédéral, nous vous informons que les mesures suivantes seront d'application dès ce vendredi 13 mars minuit jusqu'au vendredi 3 avril inclus, à savoir :

- les discothèques, cafés et restaurants sont fermés,
- la livraison à domicile, le drive-in et les plats à emporter sont permis ;
- les commerces restent ouverts toute la semaine sauf le week-end ;
- les magasins d'alimentation et les pharmacies restent ouverts normalement (week-end compris) mais il leur est recommandé d'augmenter les mesures d'hygiène sur base des recommandations déjà formulées.

Pour toute information d'ordre général, nous vous invitons à consulter le site [info-coronavirus.be](http://info-coronavirus.be) .

Pour toute information communale, nous vous renvoyons vers le site communal [www.blegny.be](http://www.blegny.be) ou le mail [infocovid19@blegny.be](mailto:infocovid19@blegny.be) pour vos questions.

Nous sommes bien conscients des difficultés que ces décisions vont engendrer pour vous mais l'effort doit être collectif afin de limiter, au maximum, la propagation du virus.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,  
Ingrid ZEGELS

Le Bourgmestre,  
Marc BOLLAND